

Date de la convocation : 21 MAI 2015

Le Conseil municipal de LA MENITRE s'est réuni le VINGT HUIT MAI DEUX MIL QUINZE, à VINGT HEURES, sous la présidence de Jackie PASSET, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Jackie PASSET – Véronique CHOTARD – Vincent FOURNERET – Tony GUERY – Cathia BAILLIF-DELAIRE – Yves JEULAND - Gérard BARTHELEMY – Paul-Marie CACHEUX – Jocelyne VIET - Roger DELSOL – Bernadette ROEGIERS - Pascale YVIN - David JACQUET – Pascal ORGEREAU - Blandine FROGER – Isabelle PLANTE – Karine LEROY – Michel LEBRETON – Emmanuelle LEGRAS -

Secrétaire de Séance : Isabelle PLANTE

❖ **Le procès-verbal de la réunion du 23 AVRIL 2015 est adopté à l'unanimité**

❖ **rénovation de l'ancien restaurant scolaire**

Le Conseil Municipal DECIDE de lancer l'opération « restructuration de l'ancien restaurant scolaire » et de confier la maîtrise d'œuvre complète au cabinet d'architecte JML pour un montant de 17 493.75 € TTC

❖ **Changement de chaudière à la Mairie – Aide financière**

Le renouvellement de la chaudière de la Mairie a été intégré dans le programme de grosses réparations des bâtiments communaux à entreprendre au cours de l'année 2015, inscrit au budget primitif. Le conseil Municipal DECIDE de solliciter une aide financière auprès de la Région des Pays de la Loire dans le cadre du programme « économie d'énergie » et auprès du SIEM.

❖ **Travaux Résidence Les Hauts - Aide financière**

Dans le cadre des travaux de réfection de voirie et des réseaux de la résidence Les hauts chiffré à 480 000 € HT à la charge du budget communal, le Conseil Municipal décide de solliciter une aide financière auprès de la Région des Pays de la Loire dans le cadre du programme « Fonds Régional d'accompagnement du logement social »

❖ **Subvention exceptionnelle pour la maison des jeunes**

Le conseil Municipal émet un avis favorable par 18 voix et une abstention pour attribuer une dotation exceptionnelle de 100 € à la Maison des Jeunes de LA MENITRE, via l'AIDAL organisme gestionnaire, et ce au titre d'aide financière au projet « camp d'été » initié par la Maison des Jeunes de LA MENITRE.

❖ **Fixation des loyers rue de la Vallée au 1^{er} Juillet 2015**

Les loyers des logements conventionnés 4, 8 et 8 bis rue de la Vallée seront majorés au 1^{er} Juillet et ainsi fixés :

4 rue de la Vallée – T III	349.35
8 rue de la Vallée – T IV	463.00

❖ **Fonds de concours SIEML pour travaux d'éclairage public**

Le Conseil Municipal DECIDE de verser un fonds de concours de 75 % au profit du SIEML pour les opérations suivantes :

➤ **Remplacement des lanternes 290 291 292 au carrefour du Port St Maur**

Coût total : 1 614,46 €

Taux du fonds de concours : 75 %

Montant total du fonds de concours à verser au SIEML : 1210,85 €

➤ **Remplacement des lanternes 274 281 282 284 au carrefour du Port St Maur**

Coût total : 2 171,40 €

Taux du fonds de concours : 75 %

Montant total du fonds de concours à verser au SIEML : **1 628,55 €**

➤ **Remplacement de la lanterne 240 rue de la Boire Girard**

Coût total : 676,37 €

Taux du fonds de concours : 75 %

Montant total du fonds de concours à verser au SIEML : **507,28 €**

➤ **Dépannage du 28/11/2014**

Coût total : 152,52 €

Taux du fonds de concours : 75 %

Montant total du fonds de concours à verser au SIEML : **94,14 €**

❖ **Rétrocession des espaces publics du lotissement Isabelle de Lorraine**

Le conseil municipal ACCEPTE, moyennant l'euro symbolique, la rétrocession des voies du lotissement « isabelle de Lorraine » cadastrées E 1273 d'une superficie de 1 491 m² et tous les équipements communs liés (réseaux eaux pluviales – eau potable – électricité – éclairage public - espaces verts), conformément à la convention de transfert signée le 6 Juin 2008, et APPROUVE le classement dans le domaine public communal desdites voies.

❖ **Révision du tableau des effectifs**

Le Conseil Municipal DECIDE d'adapter le tableau des effectifs, suite à l'avis favorable de la commission Administrative Paritaire du centre de gestion du 30 Mars dernier.

Les postes suivants sont transformés à compter du 1^{er} juillet 2015

. 1 poste d'agent technique 1^{ère} classe – temps complet remplacé par 1 poste d'agent technique principal 2^{ème} classe

. 1 poste d'agent technique principal 2^{ème} classe – temps complet remplacé par 1 poste d'agent technique principal 1^{ère} classe

. 1 poste d'agent technique 2^{ème} classe - temps complet remplacé par 1 poste d'agent technique 1^{ère} classe

❖ **Tirage au sort pour la constitution du jury d'assises**

Le conseil municipal a procédé au tirage au sort de 5 électeurs dans le cadre de la liste préparatoire du jury d'assises 2016.

10) Questions diverses

❖ Le conseil municipal prend acte des **nouveaux horaires de l'école Ste Anne pour 2015/2016**

Lundi – Mardi – Jeudi : 8 H 35 – 11 H 55 ; 13 H 35 – 15 H 35

Mercredi : 8 H 35 – 12 H

Vendredi : 8 H 35 – 11 H 55 ; 13 H 35 – 16 H

❖ **Numérotation des maisons route des Islettes**

La route des Islettes va faire l'objet d'une numérotation des maisons pour la partie allant de la Corbière aux Islettes – Ceci est une première tranche qui sera poursuivie par les autres secteurs hors agglomération.

❖ **Réforme territoriale**

➤ **Regroupement des intercommunalités**

Dans le cadre de la loi NOTRe, le préfet de Maine et Loire a établi un projet en organisation le Maine et Loire en 8 grands territoires (entre 35 000 et 128 000 habitants). Pour l'est-Anjou, le projet est de regrouper les communautés de communes suivantes :

- Baugé (11 833 habitants)
- Les portes de l'Anjou (8 046 habitants)
- Loir et Sarthe (7 238 habitants)
- Le Loir (11 418 habitants)
- Vallée Loire Authion (15 019 habitants)
- Beaufort en Anjou (18 452 habitants)

La CDCI a semblé cohérent le regroupement de ces 6 intercommunalités, tout en n'écartant pas une alternative avec deux structures, une avec les trois communautés BAUGE, BEAUFORT EN ANJOU et VALLE LOIRE AUTHION, et une seconde avec les communautés de communes du LOIR, des PORTES DE L'ANJOU et LOIR ET SARTHE.

Le Préfet invite chaque conseil municipal à donner un avis sur ce projet avant la fin juillet 2015.

➤ **Commune nouvelle**

Parallèlement, la communauté de communes Vallée Loire Authion continue son étude de constitution d'une commune nouvelle au 1^{er} Janvier 2016 – Le Comité stratégique se réunit régulièrement. La réflexion est actuellement engagée sur le contenu de la charte. Le planning arrêté est le suivant :

- Réunion plénière des conseils municipaux : le 23 Juin
- Vote des conseils municipaux sur le projet de création d'une commune nouvelle : le 6 juillet

Au préalable, à l'initiative de la commune de LA MENITRE, une réunion de la commission spécifique (élus et non élus) se réunira le 3 Juin à 20 Heures 30 et une réunion publique est prévue le 18 Juin espace culturel. L'information fait l'objet du focus du prochain bulletin communal qui sera distribué semaine 24.

❖ **Convention CCI**

Une convention sera signée le 11 juin prochain avec la CCI de Maine et Loire – Il s'agit d'un partenariat entre la CCI et la Commune pour favoriser l'information des commerçants et l'accueil de nouveaux commerçants.

❖ **Jardins partagés**

Une réunion publique est organisée le 12 Juin prochain à 18 Heures 30 à la salle annexe Pessard sur le thème des jardins partagés. Ce projet est initié par la Commune en lien avec l'association A Toue Fluviale.

Le Maire,

Jackie PASSET

